



Comité Social d'Administration Local

20 mars 2025

Déclaration liminaire CGT

Monsieur le Président,

Le budget 2025 imposé sans vote est comme nous l'avons déjà dénoncé un budget d'austérité dont l'objectif affiché est la baisse du déficit public par la baisse des dépenses (en particulier des services de l'Etat). Politique qui risque d'aggraver le poids de la dette par une rétractation du PIB.

Les dépenses de l'État sont programmées en baisse de 2% soit 32 milliards d'euros alors même que les besoins augmentent et que l'inflation n'est pas stoppée. Pour les ministères c'est 10 milliards de baisse par rapport à 2024, de l'inédit depuis 25 ans comme l'a reconnu elle-même la ministre des comptes publics.

Alors que les budgets d'austérité se succèdent, le gouvernement trouve subitement, dans leurs poches ou fond de tiroir peut-être, des dizaines, voire des centaines de milliards d'euros pour le réarmement... Mais « Il n'y a pas d'argent magique ! » Même pris dans la poche des plus riches (ce qui a déjà été exclu par Macron), ces milliards manqueraient aux services publics et à la protection sociale. Or, il est urgent de réarmer les services publics. Aux Finances, ce sont encore des centaines d'emplois supprimés à Bercy et dans les institutions et juridictions financières, après les dizaines de milliers supprimés ces 25 dernières années.

Les crédits d'intervention se réduisent de plusieurs milliards, y compris ceux de l'aide au développement. Dans le même temps, les besoins explosent (accueil, contrôle, lutte contre la fraude et les trafics...). Des mesures budgétaires doivent être prises pour faire la guerre à la misère et à l'injustice sociale. Ce sont toujours les mêmes, les travailleurs, qui souffrent des conflits armés, et toujours les mêmes, les rentiers et les spéculateurs, qui en profitent. Depuis début 2024, certaines entreprises de « défense » ont plus que doublé leur valeur spéculative et ce n'est pas fini. Il est urgent d'engager le réarmement des services publics et des droits sociaux.

Le système de santé et de service public d'un pays peut permettre de compenser et prévenir les inégalités ou, au contraire, en générer, s'il n'est pas doté de moyens adaptés aux besoins des populations. À la CGT, nous n'acceptons pas la mise en concurrence et l'inégalité d'accès et de traitement selon les territoires ou les populations. Nous n'acceptons pas que des quartiers populaires peinent à survivre, alors même que des centaines de milliards d'euros d'aides diverses sont versées sans contrepartie à des patrons qui licencient à tour de bras pour augmenter leurs profits.

Le Pas-de-Calais est un territoire où la population connaît des nombreuses difficultés. Avec un taux de pauvreté supérieur de trois points à la moyenne nationale, 47 % des 18-64 ans sont peu ou pas diplômés, la région Hauts-de-France est un territoire particulièrement touché par la problématique de l'illettrisme, avec 400 000 personnes concernées, soit 11 % de la population, quand la moyenne nationale s'établit autour de 7 % de la population française âgée de 18 à 65 ans est en situation d'illettrisme, soit 2,5 millions de personnes. D'après l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques), en juin 2023, 18 % de la population régionale des plus de quinze ans sont en situation d'illectronisme (3 points au-dessus de la moyenne nationale) et 14 % de la population régionale n'a pas accès à un équipement internet, soit 2 points de plus que la moyenne nationale. En prenant en compte les personnes n'étant pas à l'aise avec le numérique pour la recherche d'information sur internet, l'utilisation d'un logiciel, savoir communiquer ou résoudre un problème, cela s'estime à 1,5 million d'habitants. Alors oui, monsieur le président, nos usagers ont pris l'habitude de venir nous voir car pour nombre d'entre eux les démarches administratives s'apparentent à un réel parcours du combattant...

La mobilisation des acteurs publics, associatifs et institutionnels devient donc indispensable et doit être totale pour faire reculer la précarité et garantir à chacun un véritable accès aux droits et à l'insertion professionnelle.

Les restructurations et fermetures successives, les réorganisations, les nombreuses suppressions d'emploi à la DGFIP contribuent à accentuer les fractures sociales et fractures territoriales, et développer un sentiment d'abandon auprès des usagers.

Nous le répétons : nous avons besoin de centaines de milliers de fonctionnaires et du développement des services publics. C'est une priorité pour répondre aux besoins. Que ce soit pour répondre aux exigences de production à l'ère du numérique, de la connectivité ou de l'énergie décarbonée, mais aussi pour satisfaire les besoins sociaux fondamentaux : le droit à un travail décent, celui à un toit, à l'éducation, à la santé, à l'énergie à la culture, aux transports, etc.

L'enjeu est double pour notre pays : améliorer la qualité des services publics et conjuguer la complémentarité entre public et privé.

La CGT Finances Publiques 62 réaffirme la nécessité d'avoir des services publics de qualité, de proximité et de pleine compétence avec les moyens nécessaires pour assurer leurs missions.

Les élus CGT Finances Publiques du Pas-de-Calais

Amandine KOSLOWSKI

Titulaire

Romain JOURDAIN

Expert